



Sous-financement de l'écriture : le scénario, vrai grand perdant du cinéma français

Une analyse des contrats des scénaristes met en lumière le sous-financement chronique de l'écriture.

Alors que la polémique bat son plein suite à la publication de la tribune du distributeur Vincent Maraval dans *Le Monde*, la Guilde des scénaristes et l'économiste Pierre Kopp publient **une étude inédite fondée sur l'analyse de 561 contrats d'auteurs** portant sur 241 films agréés par le CNC en 2010 et 2011, confirmant à nouveau – après les constats du rapport Gassot en 2001 et du Club des 13 en 2008 – que **le scénario reste le vrai grand perdant du cinéma français, victime d'un sous-financement chronique.**

En effet, l'enveloppe dédiée à l'écriture (droits d'adaptation + minimum garanti du scénariste + minimum garanti du réalisateur écrivant + consultants éventuels) s'élève en moyenne à 3,3 % du budget de l'œuvre seulement. Le minimum garanti du ou des scénaristes n'atteint même pas, lui, 1 % du budget !

Si le scénario est la pierre angulaire du montage financier d'un film (il déclenche notamment le versement d'aides et avances et convainc les acteurs de participer au film), son financement précaire en fait une variable d'ajustement du budget et souligne le peu d'attention et de respect portés à l'écriture cinématographique et au professionnalisme des scénaristes.

Or l'étude démontre que plus le scénario d'un film est travaillé, plus ce dernier a de chances de rencontrer le succès. La rentabilité de l'investissement sur le scénario est donc statistiquement plus forte que celle liée aux vedettes !

Autre chiffre révélateur, **les scénaristes ne sont que très faiblement intéressés au succès d'un film** tout en étant très fortement associés au risque financier : 0,76 % des RNPP (Recettes Nettes Part Producteur) après amortissement en moyenne. Où est la volonté de motiver et d'impliquer les scénaristes quand on ne souhaite pas les intéresser au succès du film ?

Conséquences regrettables de ces choix économiques : non seulement les scénarios sont malmenés et moins aboutis, mais les scénaristes de cinéma sont désormais une population dont la contribution pourtant nécessaire est négligée. Sur les 241 films analysés, 59 % ont été écrits par un duo scénariste/réalisateur, 32 % ont été écrits par le réalisateur seul et 9 % par des scénaristes sans réalisateur.

Si certains réalisateurs sont d'excellents scénaristes, et inversement, il n'en reste pas moins que tous les réalisateurs ne sont pas scénaristes. Il s'agit de deux métiers différents, requérant des talents différents et complémentaires, et il reste incompréhensible que le cinéma français n'ait toujours pas réussi à créer une dynamique permettant à des réalisateurs de mettre en scène des scripts aboutis et financés.

Alors que le cinéma français cherche des solutions pour une meilleure qualité et une vraie rentabilité, la Guilde propose de commencer par **une profonde revalorisation de l'écriture et des scénaristes** :

- **En respectant leur professionnalisme**, ce fragile équilibre entre talent et technique nécessitant des années de travail et de formation, qui doit être impérativement pris en compte par les différents acteurs de la chaîne de production, dont l'écriture n'est pas le métier ;
- **En revalorisant et en sanctuarisant l'enveloppe d'écriture et le minimum garanti des scénaristes, en les indexant sur le budget du film**, afin d'attirer les talents d'écriture, d'augmenter le temps de gestation des projets, de ne mettre en production que des scénarios aboutis et de créer un vivier de scénaristes professionnels capables d'alimenter le cinéma français en scénarios populaires, originaux et/ou novateurs ;
- **En intéressant les scénaristes au succès de l'œuvre**, parce qu'un film est un risque partagé et qu'il n'y a pas de meilleure motivation que d'être impliqué directement dans la vie d'un film, de son idée de départ jusqu'à sa promotion et sa sortie ;
- **En promouvant médiatiquement les scénaristes**, en les créditant à leur juste place sur l'affiche du film, en les invitant lors des présentations publiques des œuvres et en valorisant par tous moyens le rôle de l'écriture dans le succès d'un film.

Dans un pays comme la France qui a toujours donné une place de choix à toutes les formes d'écritures (littérature, théâtre), il est plus que temps de donner les moyens aux acteurs et aux réalisateurs de défendre des personnages et des univers capables de marquer profondément et durablement aussi bien le public français qu'étranger.

Le talent indispensable à cette révolution tant attendue, c'est bien le scénariste.

L'étude sur la **rémunération des auteurs écrivant dans le cinéma de fiction en France** de Pierre Kopp pour la Guilde française des scénaristes est disponible auprès de nous sur demande.

La Guilde française des scénaristes est le syndicat dédié à la défense des intérêts des scénaristes en France. Elle représente aujourd'hui près de 300 auteurs travaillant pour le cinéma, la fiction TV et l'animation www.guiledesscenaristes.org

Contact presse Guilde française des scénaristes :
Marie Barraco | marie@kandimari.com | 06 63 58 88 90